N° 2023/099/4.2 Feuillet n°1/1



ш

2.25

10

94

337

21

22

55

tti.

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir 58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 11 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Hautefort, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation: 5 septembre 2023

| Nombre de Conseillers Communautaires | |
|--|----|
| En exercice | 58 |
| Présents | 37 |
| Votants: | 46 |
| Pour: | 46 |
| Contre: | 0 |
| Abstention: | 0 |

PRÉSENTS:

<u>Titulaires</u>: Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, GAGNEPAIN, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, TRENTEMONT, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Sabine BOUTINAUD, BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

<u>Suppléant</u>: Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Bernadette MERLIN représentée par Marie-France MOUTIER, Annie DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Sébastien LUNEAU représenté par Béatrice ROLLAND, Claude SAUTIER représenté par Didier CONSTANT,

Excusés: Sylviane GRANDCHAMP excusée donne pouvoir à Jean-Louis PUJOLS, Bertrand CAGNIART excusé donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI excusé donne pouvoir à Francine BOURRA, Roland MOULINIER excusé donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Daniel BARIL excusé donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY excusé donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Coralie DAUBISSE excusée donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU excusée donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Sabine BOUTINAUD.

SECRÉTAIRE: Mme Josiane LEVISKI.

OBJET: Convention d'affectation à des missions temporaires

Pour faire suite à l'évolution des textes, la convention d'affectation à des missions temporaires a été mise à jour lors du conseil d'administration du Centre de Gestion de la Dordogne.

C'est pourquoi les collectivités adhérentes au service des missions temporaires doivent délibérer à nouveau afin de signer la nouvelle convention

AR Prefecture

024-200041150-20230911-DE2023099-DE

Reçu le 14/09/2023

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L452-44,

Considérant la possibilité en cas de besoin d'avoir recours à du personnel temporaire mis à disposition par le Centre de Gestion de la Dordogne pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles, des missions temporaires, en cas de vacance d'emploi qui ne peut être immédiatement pourvu ou en vue de les affecter à des missions permanentes à temps complet ou non complet ;

Considérant la nécessité de signer une convention dite «convention d'affectation à des missions temporaires » pour la mise en place de ces recrutements ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à à signer la convention d'affectation à des missions temporaires ci-annexée
- PREVOIT à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 13/09/2023

> Le Président, Dominique BOUS (VESsonnais

> > Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96 10

> > > Haut Périgord Noir

Terrassonnais

Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu

05 53 50 96 10

Haut Périgord No

AR Prefecture

024-200041150-20230911-DE2023099-DE Reçu le 14/09/2023